

Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT
Député de la Haute-Corse
Maire de Biguglia

Paris, le 27 septembre 2011

Madame le Ministre,

Tu chère Nathalie,

Je me permets d'attirer à nouveau votre attention sur la question de la future centrale thermique de Lucciana (Haute-Corse) et plus particulièrement sur les résultats de l'étude *technico-économique sur l'utilisation du fioul léger* commandée par l'Etat à l'opérateur EDF.

Suite à la demande conjointe que nous avons formulée en ce sens le 6 octobre 2010 avec le député européen François ALFONSI lors d'une réunion au Ministère de l'Ecologie et de l'Energie, votre prédécesseur Jean-Louis BORLOO en avait acté le principe « *afin de répondre aux attentes légitimes de la population corse* ». La remise de cette étude avait alors été fixée au 1^{er} janvier 2011.

Le 18 janvier dernier, suite à une nouvelle saisine commune, vous nous confirmiez avec votre collègue Eric BESSON que ladite étude était « *bien en cours de réalisation et devait être disponible avant l'été prochain* ».

Parfaitement rassuré, j'ai attendu la fin du mois de juin afin de connaître les conclusions. Aucune information ne m'ayant été fournie, j'ai pris attache avec votre cabinet au début du mois de septembre. Il m'a été répondu que :

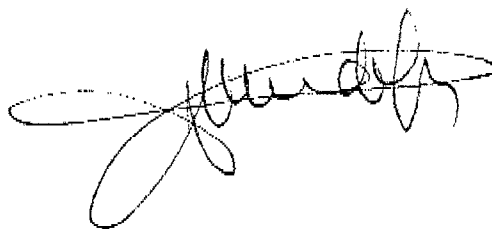
- Cette étude comporte 4 axes d'analyse : économique et financier, risques sanitaires, procédures administratives et risques industriels.
- EDF a bien remis cette étude qui serait « *confidentielle* » à la DREAL Corse et à la DGEC.
- La DGEC serait en train d'en prendre connaissance, tout en recueillant l'avis des services compétents afin de pouvoir se prononcer sur les conclusions à en tirer.

Je comprends parfaitement la nécessité pour l'Etat d'étudier le contenu de ce rapport ainsi que les impératifs temporaires de confidentialité. Cependant, suite à l'engagement pris à l'automne dernier par Mr Jean-Louis BORLOO, la Collectivité Territoriale de Corse a cru nécessaire de diligenter à son tour une enquête similaire dont les résultats sont attendus d'ici la fin de l'année. Le démarrage de la future centrale étant prévu au début 2013, j'estime très important que les résultats de l'étude voulue par l'Etat nous soient communiqués au plus tôt afin que la question de l'utilisation du combustible pour Lucciana puisse faire l'objet d'une concertation sereine et menée suffisamment en amont.

Je souhaiterais que vous me teniez informé de l'état d'avancement de cette étude technico-économique sur l'utilisation du fioul léger à Lucciana et vous en remercie par avance.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bi à la,



- Copie à M. Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie, et de l'Economie Numérique

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement
246, Boulevard Saint-Germain
75700 PARIS